

Assemblée générale du Tutorat Associatif Toulousain du 8 avril 2008

→ La réforme du PCEM1 :

Cette réforme est prévue suite au rapport de la commission Bach rendue le 21/02/2008.

Elle prévoit :

- Une année de PCEM1 comprenant **4 concours séparés** : médecine, pharmacie, sage-femme et dentaire.
- Une **réorientation en L1 anticipée** dès le premier quadrimestre en fonction des notes ou du classement de la première partie du concours (à la fin du premier semestre, les SHS seraient évaluées sous forme de QCM afin que les résultats soient connus plus tôt pour que les élèves puissent se réorienter).
- Redoublement différé pour les « réorientés ». Les étudiants qui se seront réorientés à la fin du 1er quadrimestre devront attendre 18 mois avant de se réinscrire en P1. (point très contesté en voie d'être abandonné)
- Mise en place d'un petit concours de 20 à 30 places pour les étudiants venant de filières « non S » (point très contesté en voie d'être abandonné)
- La **promotion des tutorats** qui pourra prendre différentes formes :
 - aide **financière** pour la rémunération des tuteurs.
 - Implication des **professeurs** (par exemple un professeur dans chaque matière travaillerait avec les responsable de matière)
- **Généralisation des équivalences en L2.**

Le prochain bureau du TAT devra **se rapprocher du tutorat de pharmacie** pour se préparer au mieux à cette réforme.

→ Bilan du concours blanc (CCB) :

- Il y avait environ 620 étudiants inscrits, mais seuls 450 à 500 personnes étaient présentes (ces chiffres englobent les 2 facultés).
- Les points à améliorer :
 - la **communication**
 - le **programme** sur lequel porte le CCB
 - le travail avec les **professeurs** (annonces en amphithéâtre + élaboration des sujets)

→ Bilan des JPO (journées portes ouvertes) :

- environ 600 personnes sont venues aux JPO du 5/04/2008. Tout s'est très bien passé. Les 2 doyens étaient présents.
- Sur les 2 JPO environ **1000 personnes** sont passées visiter la faculté. C'est donc un point fort pour la communication du Tutorat.
- Les **horaires des conférences** n'étaient pas sur les flyers (car ils ont été déterminés plus tard), des visiteurs n'ont donc pas assisté à une partie de la visite ou des conférences.

→ Soutien du TAT lors des élections CA/CEVU :

Le président a tenu à s'expliquer à ce sujet car les tuteurs n'ont pas été consultés pour donner leur avis. Le CEVU est le conseil où se demandent des subventions pour les projets associatifs (par exemple pour l'achat du lecteur optique).

Le TAT a officiellement soutenu la liste interassos (constituée par des membres de la Corpo qui a permis la formation du Tutorat) . Au départ ce soutien n'était pas prévu, mais des listes concurrentes se sont attribuées la création du Tutorat. Le président a donc souhaité s'investir dans ces élections afin que la vérité soit rétablie.

→ Validation d'heures :

■ Présentation des motions rédigées par le CA(conseil d'administration)

La validation d'heures a fait l'objet de longues discussions en CA. Le principal problème est que les tuteurs semblent obnubilés par la validation d'heures. Celle-ci a été remise en cause car elle ne correspondait pas aux valeurs du Tutorat. Suite à ces discussions, le CA a proposé diverses motions à voter en AG pour tenter de réformer la validation d'heures.

- **Motion n°1 : Elaborer une grille d'évaluation des tuteurs (mise à jour mensuelle par les responsables de matière) consultable à tout moment par les tuteurs.**
Cette grille introduirait une notion de qualité dans la validation d'heures. La grille prendrait en compte la qualité des QCM, noterait si les QCM sont rendus en retard ou non, si ils sont rendus sur la trame.... Chaque fois qu'un tuteur rendrait ses QCM, ils seraient notés de A à D.
- **Motion n°2 : Ajout d'un critère à la validation d'heures : Avis favorable du responsable de matière.**
- **Motion n°3 : Présence obligatoire des tuteurs à au moins 2 AG.** Cette obligation pourra être inscrite dans le règlement intérieur (et donc applicable à tous les tuteurs) et/ou être une condition pour la validation d'heures.
- **Motion n°4 : Dissociation de l'inscription au TAT et à la validation d'heures.**
Les neo P2 s'inscriront au Tutorat et effectueront le travail demandé pour valider des heures pendant un mois ou deux (5 QCM...). Puis, à la fin de cette période, le tuteur fera le point (avec un membre du bureau par exemple) et décidera si il est prêt à effectuer ce travail tout au long de l'année et si il veut ou non s'inscrire à la validation d'heures.
- **Motion n°5 : Formation obligatoire pour devenir tuteur.**
Une formation aura lieu durant deux demi journées, juste avant la pré-rentree. Les horaires permettront à tous les neo P2 qui le désirent de participer à cette formation.

■ Réactions des tuteurs présents lors de l'AG

- *Les responsables de matière peuvent-ils réellement évaluer la qualité d'un QCM?*
Les responsables de matière passent des dizaines d'heures à corriger des QCM, à les relire. L'évaluation porterait principalement sur le fait que la syntaxe doit être correcte, qu'il n'y a pas de fautes d'orthographe, que le tuteur n'a pas simplement recopié une petite phrase du cours.
- *Cette grille ne va-t-elle pas créer une mauvaise ambiance entre tuteurs et responsables de matière?*
Cette grille d'évaluation n'est pas censée créer de tension entre les tuteurs et les responsables de matière. La grille doit permettre au tuteur de **se rendre compte de la qualité de son travail**, de savoir où il en est, d'amener la discussion avec le responsable de matière. Cette grille permettra

d'éviter que les tuteurs ne comprennent pas pourquoi leurs heures ne sont pas validées à la fin de l'année.

- Cette grille est principalement **dans l'intérêt des tuteurs** afin qu'ils sachent où ils en sont même si le responsable de matière n'a pas le temps de les contacter personnellement pour faire le point.
- Dire aux tuteurs si leurs QCM sont de bonne qualité, fait partie du travail des responsables de matière, mais grâce à la grille il y aura une trace écrite et les responsables de matière seront réellement obligés de le faire (pas d'oubli, ou de manque de communication).

- *Des tuteurs craignent que la notation entraîne des dérives*; certains responsables de matières mettraient des bonnes notes à un tuteur alors qu'il ne fait pas des QCM de bonne qualité parce que c'est son ami, et inversement. Le président a rappelé que la **décision** de la validation d'heures n'était pas le fait d'une seule personne mais **de l'ensemble du CA** (tous les responsables de matière + les membres du bureau + les membres d'honneur + un représentant de la Corpo), ce qui permet d'éviter ce genre de dérives.

- *Cette grille sera-t-elle seulement informative ou aura-t-elle une valeur lors de la validation d'heures?*

Pour la validation d'heures : le dernier CA de l'année décident quels tuteurs seront présentés à la validation d'heures. La validation est ensuite officiellement réalisée au niveau de la faculté elle-même (le conseil pédagogique examine les dossiers présentés par le CA).

La grille sera consultée lors du dernier CA du Tutorat de l'année (surtout pour les cas litigieux). Ce sera ensuite le conseil pédagogique de la faculté qui décidera lui-même de se reporter ou non à cette grille au moment de consulter les dossiers.

- *Les responsables de matière seront-ils eux aussi évalués?*

Il n'est pas prévu d'évaluer les responsables de matière par l'intermédiaire d'une grille : on considère que si une matière fonctionne bien, c'est que les responsables de matière effectuent correctement leur travail.

- *La grille évaluera-t-elle uniquement les QCM ou tous les événements auxquels participera le tuteur?* La grille évaluera les **QCM et les permanences** (certains tuteurs ne connaissent pas leurs cours en venant aux permanences...). Il reste à discuter si elle évaluera ou non les événements optionnels.

- Certains tuteurs pensent que les problèmes persisteront tant que la validation d'heures sera maintenue et qu'il faut la supprimer. Le bureau pense plutôt que le problème vient du fait que cette année la validation d'heure a été associée à l'investissement au Tutorat. Cette année la validation d'heures a été un sujet récurrent. L'an prochain, les tuteurs décideront au bout d'un mois si ils participent ou non à la validation d'heures, il seront alors bien informés à ce sujet, puis on ne reparlera plus de la validation d'heures jusqu'à la fin de l'année (au moment de rendre les dossiers).

- Le principal but de ces diverses proposition est de **dissocier la validation d'heures** (qui concerne l'administration de la faculté) **de l'inscription au Tutorat** qui est un investissement pour les étudiants de P1. Les tuteurs pourront ainsi s'inscrire au Tutorat uniquement pour venir à certaines permanences, participer à certains événements optionnels, réaliser ponctuellement des QCM. Les responsables de matière tiendraient une sorte de carnet de bord où sera inscrit le travail qu'ils sont en train de réaliser avec leur équipe de tuteurs (évolution par rapport aux cours...), les tuteurs intéressés pourront alors proposer leur aide à un moment donné (partie du programme qu'ils maîtrisent plus particulièrement, projet qui les intéresse...).

- Il est important que le Tutorat retrouve son esprit « d'humanitaire local ».

- Il a été proposé que lors de la formation, un ancien tuteur ou un membre du bureau discute du travail d'un tuteur avec une dizaine de néoP2 afin d'évaluer leur motivation.
- Certains tuteurs sont contre les 2 AG obligatoires car ils pensent que chaque tuteur a le droit de participer ou non à la vie de l'association. Le CA a fait cette proposition en pensant que si certains tuteurs venaient à une AG ils se rendraient compte que c'est intéressant et les AG seraient par la suite plus régulièrement fréquentées. Le CA a proposé que 2 AG soient obligatoires car en général, la quasi totalité des tuteurs est présente lors de la première AG, mais celle-ci ne ressemble pas aux autres AG car il n'y a pas de débat.

■ Vote des différentes motions :

- Une motion a été proposée par des tuteurs présents à l'AG en vue de supprimer la validation d'heures :

Motion X : Suppression de la validation d'heures relative à l'investissement au sein du TAT.

➤ Vote de la motion X :

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 16
- Contre : 82
- Pour : 12

La motion X a été rejetée par l'AG

- **Motion n°1 : Élaborer une grille d'évaluation des tuteurs (mise à jour mensuelle par les responsables de matière) consultable à tout moment par les tuteurs.**

➤ Vote de la motion 1 :

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 11
- Contre : 8
- Pour : 91

La motion 1 a été adoptée à la majorité absolue par l'AG

- **Motion n°2 : Ajout d'un critère à la validation d'heures : Avis favorable du responsable de matière.**

➤ Vote de la motion 2 :

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 11
- Contre : 18
- Pour : 81

La motion 2 a été adoptée à la majorité absolue par l'AG

- **Motion n°3 : Présence obligatoire des tuteurs à au moins 2 AG.**

- **Motion n°3a : La motion n°3 est inscrite dans le règlement intérieur.**
- **Motion n°3b : La motion n°3 est une condition de la validation d'heures.**

➤ Vote de la motion 3a :

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 7
- Contre : 18
- Pour : 85

La motion 3a a été adoptée à la majorité absolue par l'AG

- Vote de la motion 3b :
 - Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
 - Abstention : 13
 - Contre : 57
 - Pour : 40

La motion 3b a été rejetée par l'AG

- **Motion n°4 : Dissociation de l'inscription au TAT et à la validation d'heures.**

- Vote de la motion 4 :
 - Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
 - Abstention : 9
 - Contre : 6
 - Pour : 95

La motion 4 a été adoptée à la majorité absolue par l'AG

- **Motion n°5 : Formation obligatoire pour devenir tuteur.**

- Vote de la motion 5 :
 - Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
 - Abstention : 2
 - Contre : 4
 - Pour : 104

La motion 5 a été adoptée à la majorité absolue par l'AG

- **Les motions adoptées par l'AG**

- Élaborer une grille d'évaluation des tuteurs (mise à jour mensuelle par les responsables de matière) consultable à tout moment par les tuteurs.
- Ajout d'un critère à la validation d'heures : Avis favorable du responsable de matière.
- Présence obligatoire des tuteurs à au moins 2 AG inscrite dans le règlement intérieur.
- Dissociation de l'inscription au TAT et à la validation d'heures.
- Formation obligatoire pour devenir tuteur.

Ce sera au prochain bureau de mettre en place toutes ces mesures.

→ **Renouvellement d'une partie du bureau :**

- **Démission des membres du bureau dont le poste était à pourvoir:**

- **Responsable archivage Ranguel**

- Olivier ROQUES a présenté son bilan d'activité. Son expérience au sein du Tutorat a été très positive.

- Vote du bilan d'activité:

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 2
- Contre : 0
- Pour : 107

Le bilan d'activité a été accepté par l'AG

- Olivier ROQUES a présenté sa démission.

- Vote de la démission:

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 109

La démission a été acceptée par l'AG

- **Secrétaire**

- Clémentine COUDON a présenté son bilan d'activité (*sans commentaire*).

- Vote du bilan d'activité:

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
 - Abstention : 0
 - Contre : 0
 - Pour : 109

- Le bilan d'activité a été accepté par l'AG*

- Clémentine COUDON a présenté sa démission (*après beaucoup d'hésitations*).

- Vote de la démission:

- Tout les membres de l'AG ont pris part au vote.
 - Abstention : 0
 - Contre : 0
 - Pour : 109

- La démission a été acceptée par l'AG*

- **Vice-président**

- Julien DENIS a présenté son bilan d'activité.

- Vote du bilan d'activité:

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
 - Abstention : 0
 - Contre : 0
 - Pour : 109

- Le bilan d'activité a été accepté par l'AG*

- Julien DENIS a présenté sa démission.

- Vote de la démission:

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
 - Abstention : 0
 - Contre : 0
 - Pour : 109

- La démission a été acceptée par l'AG*

- **Trésorier**

- Vincent GUION a présenté son quitus financier.

- Vote du quitus financier:

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
 - Abstention : 0
 - Contre : 0
 - Pour : 109

- Le quitus financier a été accepté par l'AG*

- Vincent GUION a présenté son bilan d'activité.

- Vote du bilan d'activité:

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
 - Abstention : 0
 - Contre : 0
 - Pour : 109

- Le bilan d'activité a été accepté par l'AG*

- Vincent GUION a présenté sa démission.

- Vote de la démission:

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 109

La démission a été acceptée par l'AG

- **Responsable archivage Purpan**

- Pierre-Alain CANIVET ne pouvait pas être présent lors de l'AG. Il avait donné par écrit son bilan d'activité au président. Le bilan d'activité a été lu devant l'AG.

- Vote du bilan d'activité:

- Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 88
- Contre : 18
- Pour : 3

Le bilan d'activité n'a pas été accepté par l'AG

- Pierre-Alain CANIVET n'a pas écrit de lettre de démission. Le bureau a proposé de l'exclure pour faute grave : absence répétée aux AG, CA et réunions de bureau.

- Vote de l'exclusion:

- 7 membres de l'AG n'ont pas pris part au vote.
- Abstention : 43
- Contre : 3
- Pour : 56

Pierre-Alain a été exclu du TAT par l'AG

- **Président**

- Durant son mandat de VP Purpan, Loïc RAOUX a réussi à mettre le tutorat de Purpan au niveau de celui de Ranguelil.
- Au cours de son mandat de président, le Tutorat a connu une forte perte d'argent pour le financement des photocopiés. Mais cette perte a permis aux étudiants de PCEM1 de se procurer gratuitement leurs photocopiés, ce qui a été un point très positif pour l'image du Tutorat.
- La mise en place de la pré-rentrée doublant a également été un point très positif : désormais, tous les étudiants de P1 peuvent participer à une pré-rentrée, quelle que soit leur année d'inscription.
- La communication et les partenariats se sont bien développés suite à l'élection de Julien en tant que Vice-président.
- Le président a pu participer aux premières journées nationales du tutorat et au week-end de formation de l'ANEMF.
- Loïc et Cindérella s'occupent de la mise en place de la formation des tuteurs pour l'année prochaine.
- Tutoweb s'est beaucoup développé durant le mandat de Loïc. Actuellement on compte une centaine de nouveaux messages chaque jour.
- Le prochain bureau aura comme principale tâche d'adapter le Tutorat à la réforme du PCEM1, mais aussi s'occuper du problème de la validation d'heures.
- Le président regrette de ne pas avoir intégré les sage-femmes et les kinés au Tutorat durant son mandat.

- Vote du bilan d'activité:
 - Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
 - Abstention : 0
 - Contre : 0
 - Pour : 109

Le bilan d'activité a été accepté à l'unanimité par l'AG

- Vote du bilan moral:
 - Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
 - Abstention : 0
 - Contre : 0
 - Pour : 109

Le bilan moral a été accepté à l'unanimité par l'AG

- Loïc RAOUX a présenté sa démission

- Vote de la démission:
 - Tous les membres de l'AG ont pris part au vote.
 - Abstention : 0
 - Contre : 0
 - Pour : 109

La démission a été acceptée par l'AG...s'en est suivi une superbe standing ovation qui a tout chamboulé notre pauvre prés'!

■ Élection des nouveaux membres du bureau :

Le président a rappelé que le cumul des mandats était autorisé au sein du TAT.

- **Responsable archivage Purpan**

Candidat : Jean Mathieu MASTANTUONO

- Tout les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 99

Jean Mathieu MASTANTUONO a été élu responsable archivage Purpan à l'unanimité.

- **Responsable archivage Ranguel**

Candidat : Frédéric BALEN

- Tout les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 99

Frédéric BALEN a été élu responsable archivage Ranguel à l'unanimité.

- **Secrétaire**

Candidates : Laura PIRAS

Marie PIFFAUT

- Tout les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 5
- Laura : 39
- Marie : 55

Marie PIFFAUT a été élue secrétaire.

- **Vice-président**

Candidat : Grégoire CHEVREAU

- Tout les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 1
- Contre : 0
- Pour : 98

Grégoire CHEVREAU a été élu vice président.

- **Trésorier**

Candidate : Cinderella BLIN

- Tout les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 99

Cinderella BLIN a été élue trésorière à l'unanimité.

- **Président**

Candidat : Gildas GABIACHE

- Tout les membres de l'AG ont pris part au vote.
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 99

Gildas GABIACHE a été élu président du TAT à l'unanimité.

Gildas et Grégoire présenteront leur démission lors de la prochaine AG.

TOUS AU GARDEN PUIS AU QG EN SUIVANT !!!